

COMMUNIQUE DE PRESSE

Clôture des opérations de contrôle économique 2024

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie Nationale, Daniel Mukoko Samba, informe l'opinion publique de la clôture des opérations de contrôle économique démarrées le 21 octobre 2024.

Ces contrôles visaient à garantir la transparence des prix sur le marché et à vérifier la conformité des pratiques commerciales des entreprises opérant sur le territoire national. À cette occasion, il est rappelé aux entreprises ayant reçu des rapports préliminaires de contrôle que la procédure contradictoire se poursuivra. Par conséquent, elles sont invitées à y participer activement afin d'assurer un aboutissement efficace des contrôles et la production des rapports définitifs.

Le Vice-Premier Ministre souligne l'importance de cette phase et appelle les entreprises concernées à éviter toute entrave. Tout acte d'obstruction à cette procédure pourrait entraîner des sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie nationale, réitère son engagement à promouvoir la transparence, la rigueur et l'équité dans la conduite des contrôles économiques. Il remercie par ailleurs l'ensemble des parties prenantes pour leur collaboration tout au long de ce processus.

Fait à Kinshasa, le 03 décembre 2024



Ox Wh